



DEC171549DR17

Décision portant nomination de M. Frédéric LEGROS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6283 intitulée Institut des Molécules et Matériaux du Mans

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Laurent Fontaine aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6283 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6283 en date du 08/02/2017 ;

Considérant que M. Frédéric LEGROS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Bretagne et Pays de Loire du CNRS du 21 au 25 novembre 2011.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Frédéric LEGROS est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6283 intitulée Institut des Molécules et Matériaux du Mans à compter du 1^{er} janvier 2017.

M. Frédéric LEGROS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Frédéric LEGROS est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le

Le Directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Laurent Fontaine

Gabrielle Inguscio

Visa du président de l'Université du Maine

Rachid El Guerjouma